

SNPREES-FO 69 et 42 - SPASEEN-FO 69

Syndicats nationaux des personnels de la recherche et des établissements d'enseignement supérieur Force Ouvrière, Rhône, Loire. E-mail : fo@univ-st-etienne.fr
Syndicat des Personnels Administratifs des Services Extérieurs de l'Éducation Nationale. E-mail : spaseen-fo-lyon@orange.fr

IDEX et « Université cible » de la région lyonnaise Non à la fusion, non au démantèlement, maintien des établissements existants !

Depuis la sortie du document intitulé « **Les principes incontournables de l'Université-cible** », les annonces faites, y compris la récente « **feuille de route** », montrent que les « porteurs du projet » IDEX au sein de la COMUE n'entendent rien changer aux objectifs poursuivis dès le début du projet : il s'agit d'opérer la fusion de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à l'échelle lyonnaise. À preuve la réponse écrite faite par le président de Lyon 1 à une délégation au CA de cette université : « **L'objectif final demeure, à savoir l'intégration de l'ensemble des établissements du site dans un établissement unique.** » Il s'agit donc de faire disparaître l'ensemble des établissements existants, dont l'UJM, à plus ou moins brève échéance, par « étapes » ou *via* des « expérimentations » en passe d'être permises par la loi.

Il s'agit aussi d'engendrer un monstre, par son gigantisme (13 000 agents au minimum) mais aussi par sa structure, un « établissement d'un type nouveau », comme l'écrivent ses démiurges. Ainsi, quelles que soient les péripéties internes (l'éviction temporaire de Lyon 2, par exemple), toutes les craintes initiales demeurent fondées. Rappelons que la mise en œuvre des « principes incontournables » aboutirait notamment à :

- ▶ **la mise en cause des statuts nationaux** des personnels fonctionnaires d'État, BIATSS comme enseignants, le développement de la contractualisation et de la précarité ;
- ▶ **la mise en place d'un établissement à plusieurs vitesses**, profondément et volontairement inégalitaire, encourageant la concurrence interne, avec délivrance de diplômes d'établissement ;
- ▶ **l'extension du principe de la sélection** à tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les filières. En ceci il est le **complément naturel du projet de loi Vidal (ou « ORE », orientation et réussite des étudiants) et du projet lié de réforme du baccalauréat Mathiot/Blanquer**. Ceci présage aussi d'une augmentation considérable des frais d'inscription (14000 euros pour les Masters « IDEX » à Nice).

La marche forcée de l'IDEX se fait dans le cadre COMUE, dans la plus grande opacité, contre toute démocratie universitaire et toute collégialité, avec un contournement systématique dans l'information (tardive ou partielle, quand elle existe) ou dans la délibération (réservée à quelques *happy few* qui ne tiennent aucun compte des demandes des personnels). C'est là le propre même des procédés de fusion et des IDEX, comme l'ont montré déjà de nombreux exemples en France (Strasbourg, Aix-Marseille, « Sorbonne Université », « Paris-Saclay », etc.) Mais mieux vaut sans doute combattre le mal plutôt que le symptôme.

C'est pourquoi les SNPREES-FO 42 et 69 appellent les personnels à s'informer, à se rassembler, à se prononcer collectivement, à tous niveaux (par services, UFR, labos, en AG, ...), pour :

- **l'arrêt de l'IDEX, l'abandon du projet d'« Université cible »**,
- **le maintien des toutes les universités et établissements existants**, avec tous leurs services et leurs personnels ;
- **le respect des statuts et rémunérations** (primes comprises) des fonctionnaires, la **titularisation des contractuels**, **l'attribution des postes nécessaires**,

et à continuer à se mobiliser, dans le prolongement de la journée du 1^{er} février,

pour l'abandon des projets ORE et Blanquer :

**Le 6 février manifestation académique
départ Place Guichard 14H en direction du rectorat.**